

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 novembre 2016

Date de convocation : 28/10/2016

Présents : Jean CARTIER, Marc ARGOUD, Annie BERECHÉ Marie-Agnès LAURENT, Didier CORVEY-BIRON, Christian ALBERTIN, René BAYLE, Claude BLANC, Benjamin CHABERT, Géraldine CHALOIN, Jean-Noël MANDIER, Hélène MANDIER,

Excusés (es): William BIT-MIGNON, Marie-Hélène MASSOLA, Hervé PICON

1 Approbation du précédent procès-verbal

2 URBANISME

• **Permis de construire**

- Permis de construire MERLIN- FOREL / VARION
parcelle B 1186
Transformation d'un garage en chambre et buanderie,
avis favorable

3 Indemnité de Conseil et de budget du trésorier

Le nouveau percepteur a transmis à la commune un état liquidatif correspondant à l'indemnité de Conseil calculé depuis sa prise de fonction (indemnité de 103,95 € correspondant à 120 jours de conseil).

Dans sa séance du 5 juillet, le Conseil avait délibéré pour ne pas verser cette indemnité à l'ancien trésorier. Après en avoir délibéré les conseillers décident de ne pas verser cette indemnité (5 voix pour et 7 voix contre) .

Une délibération sera prise dans ce sens.

4 Sécurisation de l'école maternelle

Le Préfet a fait savoir à la commune que des aides pouvaient être apportées aux communes pour la sécurisation des écoles.

Devant les risques liés au contexte international, il paraît souhaitable de saisir cette opportunité et d'équiper les entrées de l'école de vidéophone avec ouverture électrique et d'une vidéosurveillance.

Un devis de 4 398,20 euros HT a été établi pour cet investissement.

Le Conseil accepte cette proposition et charge le Maire de faire les démarches pour demander une aide la plus élevée possible.

5 Salle des mariages

Le Conseil municipal avait décidé d'engager les travaux de réfection de la salle des mariages durant l'hiver.

Il serait souhaitable que ces travaux soient terminés pour la tenue du vote des prochaines élections présidentielles qui vont se dérouler en avril/mai .

Pour respecter cette échéance, il est utile de commencer au plus tôt ces travaux.

Le Conseil accepte cette proposition et charge le Maire de contacter les entreprises retenues.

6 Bâtiment de la Cure

Une réunion de travail s'est tenue en mairie avec les services de la communauté de communes en charge de la petite enfance et de représentant l'AURG pour étudier différentes possibilités de l'utilisation de ce bâtiment. Parmi celles-ci la création d'un accueil petite enfance a été envisagée.

La Caisse d'Allocations Familiales consultée ne souhaite s'engager que si cette structure est gérée par l'intercommunalité. La proximité de la fusion des 3 communautés de communes ne permet pas d'avoir une vision à court terme sur la participation de l'intercommunalité dans ce projet.

7 Point sur les travaux patrimoine

Le maire informe les conseillers que depuis la réunion sur le patrimoine qui a eu lieu au printemps un certain nombre de travaux ont déjà été fait à savoir :

- Le nettoyage du lavoir de la Blache
- Acceptation d'un devis pour les réparations du toit du lavoir du fond de Beaulieu. Les travaux vont prochainement démarrer
- Acquisition de la plaque pour rappeler le cimetière du Prieuré
- Acquisition du cartel pour rappeler le don à la commune d'un tableau du peintre GAUDET.

8 Point intercommunalité

Le maire informe les Conseillers sur l'avancement de la fusion est notamment sur les points suivants :

- l'organigramme-cible
- volet financier

9 Étude SEDI sur Éclairage public

Un plan a été fourni au SEDI qui doit lancer le diagnostic sur l'éclairage public.

10 Règles sur les attributions d'aides CMAS

La commission d'action communale s'est réunie le 13 octobre pour examiner un dossier d'aide pour un stage et définir les critères d'attribution :

- être scolarisé en cycle secondaire
- avoir un quotient familial inférieur à 1 200 euros
- Fournir une attestation de l'établissement scolaire attestant de la réalisation du stage

Le montant de l'aide sera égal à 20% de la part restant à charge de la famille et n'excédera pas 240 euros.

Le Conseil municipal accepte cette proposition

10 Question diverses

- **Date anniversaire Club du Vézy**

Le Conseil municipal est favorable pour aider le Club du Vézy à organiser en juin prochain son quarantième anniversaire.